

M. Mitchell, facteur d'orgues bien connu, a reçu dernièrement une commande de Boston pour un orgne de \$15,000. M. Mitchell s'est enquis à la douane des droits américains sur les instruments de musique. Ils sont de 40 par 100, soit \$6,000 pour l'instrument commandé. Il est impossible de le construire à ce prix. D'un autre côté, les Américains peuvent exporter des instruments de musique en Canada et ne payer que 17 1/2 par 100. Ils ne s'en gênent pas non plus. Ils ont le commerce des instruments de musique entre les deux pays. Ils en exportent chez nous et ils nous est impossible d'en envoyer chez eux. Voilà la position. On nous saura gré de publier la lettre qui a été adressée à M. Mitchell :

(Traduction)
Boston, 2 Août 1878.

M. Mitchell,
Monsieur,
Je vous prie de m'envoyer par le retour de la maille tous vos devis d'orgues d'église, et un devis de chaque orgue de \$15,000 pour notre nouvelle église.

J'ai touché votre bel orgue dans l'église de la Ste. Famille à Chicago, et je l'ai beaucoup admiré. Je suis d'avis que vous fabriquez les meilleures orgues de l'Amérique.

J'ai l'honneur d'être,
Votre etc.,
Dr. Geo. T. Brooks,
Organiste,
No. 144, rue Tremont,
Boston, Mass.

Pour construire cet orgue, M. Mitchell serait obligé de passer aux Etats Unis. Alors ce seraient les Américains qui retireraient les bénéfices venant des salaires des ouvriers. C'est une affaire sérieuse. Sous ce seul article d'instruments de musique, nous trouvons qu'il a été importé en Canada pour \$186,000 d'instruments de musique. C'est assez dire que nos ouvriers — aussi habiles que ceux des Etats Unis, comme le prouve la lettre ci-dessus — sont privés d'une grande partie de cette somme et nos cultivateurs d'un montant considérable qui, des ouvriers, leur passerait. Perdre sur toute la ligne pour le pays. Il y a cela à considérer dans la question de protection que vous ne pouvez pas enrichir un homme sans que ceux qui l'entourent s'en ressentent, sans que les profits se partagent entre les cultivateurs, le cordonnier, le boulanger, le menuisier, et ce la fortune des uns est celle de l'autre. La protection, c'est le capital en mouvement.

Ce que nous disons des facteurs d'orgues s'applique à cent autres industries. Il y a quelques jours, un chapelier nous disait qu'avec un peu de protection, un tarif intelligent, il serait facile d'établir vingt manufactures de chapeaux dans le pays et employer des centaines d'ouvriers. Toutes les théories tombent devant les faits frappants, tangibles, et ceux que les écoliers et les gens de mauvaise foi, esclaves de M. Mackenzie qui ne veulent pas s'y rendre.

C'est
men
Mac
les f
tant
de la
lanti
teor
explo
leurs
sur c
que S
amis
force
train
du g
père
tions
pas
qu'en
sence
fort p
cheva
de la
m
Telle
Kenz
éloqu
tout
do ta
des c
comm
auspi
bault
cier à
jouent
Ils a
ter co
trélea
vance
Jette
ont a
1874
qu'ils
bre co